



LIGUE DE BASSE-NORMANDIE DE VOLLEY-BALL



CHAMPIONNAT MINI VOLLEYEUSES 1ERE PHASE

les équipes engagées :

Mini volleyeuses

- 1 ES Carpiquet
- 2 CS Alençon
- 3 ASL Condé/Sarthe
- 4 Caen VB
- 5 VC Hérouville
- 6 CS Ferté Macé
- 7 Luc VC
- 8 Saint Lô V

	MINI VOLLEYEUSES
Formule sportive	Match en 1 set de 15 pts avec 2 pts d'écart en cas d'égalité Toutes les équipes se rencontrent 1 ^{er} plateau > phase Aller 2 ^e plateau > phase Retour Les 4 ou 5 premières équipes sont qualifiées pour le niveau 1 sous forme de championnat comme la saison précédente. Pour le niveau 2 : En fonction du nombre d'équipes inscrites à partir de la 2 ^e phase, la CSR décidera s'il faut faire un plateau ou 2 poules
Lieux des plateaux	03/10 – Hérouville gymnase D. Huet 17/10 – Alençon gymnase Montfoulon
Horaire début 1^{er} match	14h00 si samedi 10h00 si dimanche Toutes les équipes doivent arriver au moins ½ heure avant le début du plateau
Dimension Terrain	7 m / 14 m avec ligne des 3 m (3 terrains) Hauteur filet 2 m 10
Effectif	4 contre 4, possibilité de jouer à 3 (pas de joueur fantôme, le serveur est considéré comme arrière et ne peut pas attaquer dans les 3 m)
	Les rencontres doivent débuter à l'heure pour le bon déroulement des plateaux, respecter l'ordre des matchs. Une équipe arrivant en retard perdra le ou les matchs qu'il devait jouer depuis 14h00 si samedi ou 10h00 si dimanche, il pourra reprendre la suite du plateau sans incidence.
Arbitrage	Par le ou les équipes qui ne jouent pas, en cas d'absence d'équipe, ce sont les entraîneurs qui arbitrent.
Saisie	Les feuilles de matchs doivent parvenir à la Ligue au plus tard le jeudi qui suit le match.
En cas d'absence	En cas d'absence, prévenir le club receveur et la Ligue au plus tard le samedi avant 10h. En cas d'absence non prévenue : amende de 80€ (amende avec sursit pour la première fois. Si récidive, paiement du sursit + la 2^{eme} amende)